PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)



COMMUNE DE FRONTIGNAN

Département de l'Hérault (34)



CARTE ET FICHES DES SIS DE FRONTIGNAN

6.18.

Approbation du P.L.U. : DCM du 07/07/2011

Prescription de la révision du P.L.U. : DCM du 20/07/2014 Arrêt du projet de P.L.U. révisé : DCM du 10/10/2017 Approbation du P.L.U. révisé : DCM du 26/09/2018

Vu pour être annexé à la DCM du 26/09/2018

ADELE-SFI Urbanisme

434 rue Etienne Lenoir 30 900 Nîmes

adelesfi@wanadoo.fr Tel/Fax: 04.66.64.01.74 www.adele-sfi.com





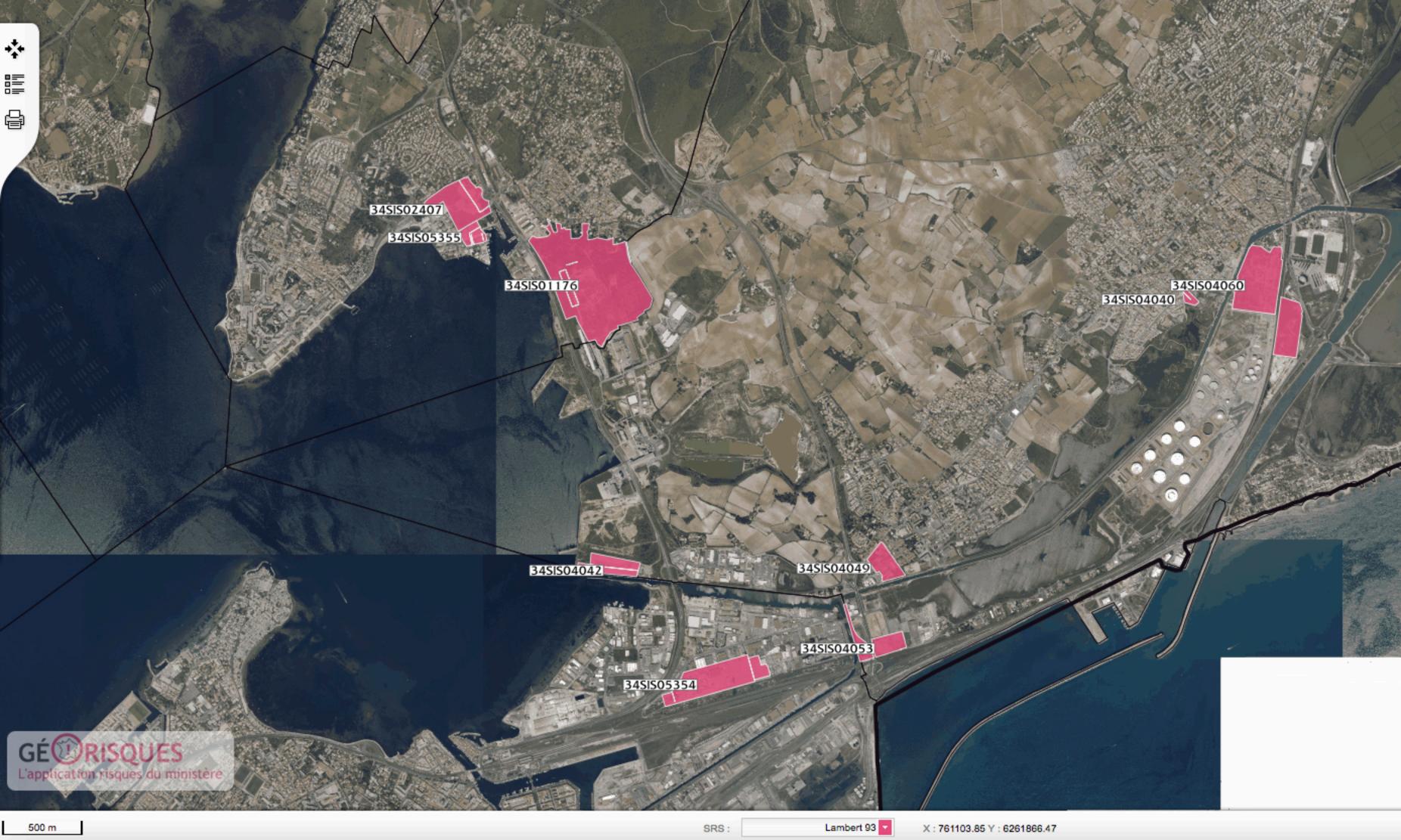
SOMMAIRE

I. CARTE DE LOCALISATION DES SIS DE FRONTIGNAN	3
II. FICHES DES SIS DE FRONTIGNAN	4



I. CARTE DE LOCALISATION DES SIS DE FRONTIGNAN







II. FICHES DES SIS DE FRONTIGNAN



Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant: 34SIS04060

Nom usuel: Raffinerie Mobil de Frontignan

Adresse: Frontignan

Lieu-dit : étang de la Peyrade Département : HERAULT - 34

Commune FRONTIGNAN - 34108

principale:

Caractéristiques au 01/01/2017 Description du site : L'ancienne raffinerie "MOBIL" de Frontignan,

du SIS:

dont l'origine remonte à 1904, a cessé son activité en 1986. Les installations industrielles ont été démantelées et le site dépollué dans les années 1987 à 1990 pour un usage industriel. Le POS de la commune a classé ces terrains en zone d'activités économiques. Ce site d'environ 10 ha est situé entre le canal de La Peyrade et la voie SNCF. Il a été cédé à la commune en 1993. Actuellement, sur le site se trouvent : - la cantine municipale de Frontignan ; - les services techniques municipaux ; - un bâtiment utilisé par des associations caritatives. Description qualitative : En 2003, des fouilles réalisées sur le terrain ont révélé la présence d'hydrocarbures. La DRIRE a demandé à la société ESSO SAF qui a fusionné avec la Mobil Oil Française en 2002, d'effectuer de nouvelles études du site conformément au guide méthodologique "Gestion des Sites (potentiellement) pollués -version 2 de décembre 2002. Ces études: diagnostic initial et Evaluation Simplifiée des Risques (ESR), ont été prescrites par arrêté préfectoral du 06/01/2005. Ces études ont été transmises le 21/10/2005. L'ESR place le site en classe 1 (site nécessitant des investigations complémentaires) pour le sol et les eaux souterraines du fait de la présence de: gazole, benzo(a)pyrène, xylènes, plomb et benzène. Par courrier du 11/10/2005, la DRIRE a demandé à ESSO de présenter le résultat de ces études à la mairie de Frontignan et de fixer un échéancier de réalisation du diagnostic approfondi consécutif et de l'Evaluation Détaillée des Risques en découlant. Par courrier du 14/12/2007, la DRIRE a précisé à l'exploitant que les hydrocarbures retrouvés sous forme de flottants doivent être éliminés. Le document "reprise des calculs de risques avec les résultats de la nouvelle campagne de mesure" a été transmis en janvier 2008. Une nouvelle campagne destinée à évaluer l'extension de la lentille de flottants identifiée en plusieurs points a eu lieu en 2008. De nouvelles investigations ont été menées en 2009 (installation de piézomètres supplémentaires, suivi de l'évolution d'épaisseur de flottants, écrémage manuel, test de réalimentation en produit, caractérisation des produits,...) en vue, notamment, d'évaluer la faisabilité de différentes techniques de récupération de produits et la nécessité de mettre en place une barrière physique le long de la clôture séparant le site de celui de GDH. Le bilan des investigations de 2009 et le programme d'actions envisagées ont été présentés à la DREAL au cours d'une réunion tenue le 26/02/2010. Une visite du site a été effectuée le 17 mars 2011 par l'inspection des installations classées de la DREAL afin de faire un point de synthèse des actions de réhabilitation engagées. En 2011, deux nouvelles campagnes de caractérisation de l'état du site ont été réalisées (janvier et septembre

2011). Des essais pilote de récupération des flottants par écrémage ont été réalisé fin 2011/début 2012. Ils ont visé à définir la ou les technique(s) optimale(s) pour l'enlèvement des produits flottants, le dimensionnement des dispositifs à mettre en œuvre, la définition de la position des ouvrages de traitement. Trois méthodes de dépollution ont été testées : écrémage par bande oléophile, pompage sélectif consistant à pomper séparément la phase flottante et l'eau, et pompage tous fluides. Une visite du site a été effectuée le 28 février 2012 par l'inspection des installations classées de la DREAL afin de faire un point de synthèse des essais entrepris. Les résultats de ces essais ont été communiqués en décembre 2012. A l'issue de l'analyse de ces données par l'inspection des installations classées de la DREAL, un arrêté préfectoral a été pris le 18 juin 2013 demandant à ESSO, après réalisation d'un diagnostic complémentaire des sols, de proposer un plan de gestion permettant de traiter la phase d'hydrocarbures flottants présente dans les eaux souterraines au droit du site, et de traiter les sols contaminés. Le diagnostic complémentaire a été effectué en 2013 et a fait l'objet de compléments en 2014. Le plan de gestion a été remis en août 2015. Il a été examiné par l'inspection des installations classées, avec l'appui du BRGM. Un arrêté encadrant les travaux de réhabilitation a été signé le 24 mai 2016. La durée prévue des travaux est de 3 ans et demi à compter de la mise à disposition des terrains (déménagement de la cuisine centrale et des services techniques de la mairie). L'obligation de l'exploitant se limitant à une remise en état pour un usage de type industriel, des études complémentaires devront être réalisés en cas de changement d'usage à l'issue des travaux de réhabilitation.

Etat technique : Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
HINDEAL INDIES	Base BASOL	134 0031 - 1	http://basol.developpement-durable.gouv.fr /fiche.php?page=1&index_sp=34.0031

3 - Sélection du SIS

Critère de sélection : Terrains concernés à risques gérés

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde : 761317.0 , 6260361.0 (Lambert 93)

5 - Liste parcelles cadastrales

Code commune	Nom commune	Section	Parcelle	Date
34108	FRONTIGNAN	CD	76	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	77	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	78	20/02/2013

34108	FRONTIGNAN	CD	79	23/12/2015
34108	FRONTIGNAN	CD	81	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	82	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	83	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	84	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	85	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	86	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	87	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	88	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	90	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	91	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	92	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	93	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	105	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	CD	106	20/02/2013
34108	FRONTIGNAN	DS	26	15/07/2015

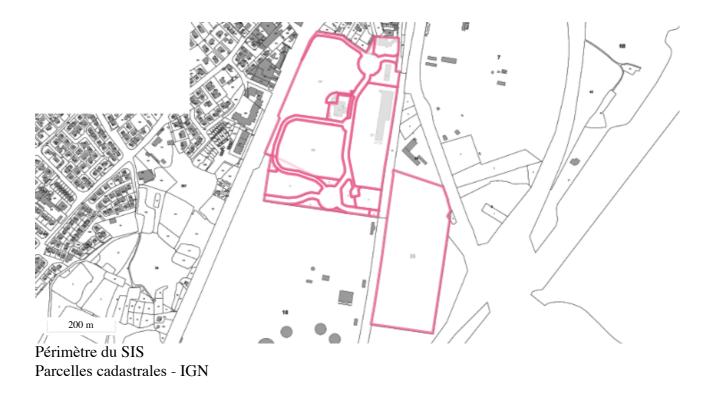
6 - Documents

7 - Cartographie dynamique



Périmètre du SIS Cartes IGN - IGN

Identifiant: 34SIS04060



Identifiant: 34SIS04060

Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant: 34SIS04053

Nom usuel: Canal de La Peyrade / pipeline GDH

Adresse: Frontignan
Département: HERAULT - 34

Commune FRONTIGNAN - 34108

principale:

Caractéristiques au 12/09/2016 Description du site : La zone polluée par les hydrocarbures est

du SIS : située de part et d'autre de la nationale 112 à l'entrée de la ville de Sète, sur le territoire de la commune de Frontignan-La Peyrade. Elle touche essentiellement une zone de délaissés routiers appartenant à l'état. Elle est bordée au nord par une lagune, à l'est par un bâtiment commercial et une scierie, à l'ouest par la voie SNCF

début 2003, résulte du percement d'un pipeline d'alimentation en produits pétroliers appartenant à la société GDH et reliant le dépôt d'hyrocarbures de GDH à Frontignan au dépôt TOTAL situé dans le port de Sète, lors de travaux de terrassement effectués en 2002 par un tiers. Le produit présent dans le pipeline s'est répandu dans les sols, puis a migré vers le canal de La Peyrade via une tranchée abritant une canalisation d'eaux de la station d'épuration de la zone des Eaux Blanches et en contrebas de la route départementale RD600. Un traitement des flottants et une surveillance de la nappe ont été, depuis, mis en place. En novembre 2004, une pollution par des PCB (polychlorobiphényles) est constatée sur les hydrocarbures pompés et recueillis. Par arrêté préfectoral du 08 juin 2005, il a été imposé à GDH de surveiller et traiter cette nouvelle pollution due à une pollution ancienne des sols par les PCB, antérieure à la fuite du pipeline. Description qualitative: Un arrêté préfectoral de mesures d'urgence a été pris le 03 mars 2003, imposant à GDH la mise en sécurité de la zone et la réalisation de travaux de réhabilitation. Un diagnostic initial a été adressé le 23/04/2003 et un diagnostic approfondi le 11/08/2003. La réouverture du canal, soumise aux conditions fixées par le service chargé de la police de l'eau (SMNLR) a eu lieu en octobre 2004. Au niveau administratif, l'AP de mesures d'urgence du 03 mars 2003 a eté complété le 08 juin 2005 par un arrêté qui a prescrit: - le traitement des eaux et des

située en bordure de mer, à l'ouest par le canal de la Peyrade. La pollution, détectée

approfondi le 11/08/2003. La réouverture du canal, soumise aux conditions fixées par le service chargé de la police de l'eau (SMNLR) a eu lieu en octobre 2004. Au niveau administratif, l'AP de mesures d'urgence du 03 mars 2003 a eté complété le 08 juin 2005 par un arrêté qui a prescrit: - le traitement des eaux et des hydrocabures pollués par les PCB - la surveillance de la qualité des eaux - la gestion et l'élimination des déchets. Une évaluation détaillée des risques (EDR) a été remise en 2006. Elle a conclu à l'absence de risque sanitaire. Cette étude a été complétée en 2007 pour prendre en compte la présence de PCB. Ce complément n'a pas modifié les conclusions de l'EDR. Suite aux phases d'investigations, un réseau d'ouvrages (puits, piézomètres et aiguilles) a été installé afin de récupérer le produit flottant sur les eaux souterraines, puis un système d'extraction multi-phase a été mis en place. Au vu des résultats d'analyses obtenus après plusieurs années, un test d'arrêt sur l'une des 2 unité de traitement (zone canal) a été réalisé pendant 3 mois en 2008. Sur la base des résultats obtenus, le traitement a été arrêté et le repli des installations a été finalisé en mai 2009. Actuellement, une surveillance

1 sur 4 31/08/2018 à 16:02

périodique des niveaux de phase immiscible d'hydrocarbures sur les eaux

souterraines et un écrémage manuel sur les piézomètres présentant des hauteurs de flottants supérieures à 5 cm sont assurés. Depuis fin 2008, environ 568 litres de flottant ont ainsi été récupérés. Plusieurs campagnes d'investigations ont été réalisées entre 2003 et 2010 afin de caractériser et de délimiter les impacts liés à la fuite du pipeline (prélèvements d'échantillons de sols, de gaz du sol, d'eaux souterraines, d'eaux de surface). Un suivi semestriel des gaz du sol a été mis en place entre décembre 2012 et décembre 2014. La qualité des eaux souterraines au droit du site fait actuellement toujours l'objet d'un suivi périodique (périodes de hautes et de basses eaux). Un plan de gestion de la pollution du site a été remis par GDH en 2011. Il a été complété en juillet 2014. Ce document comporte une analyse des risques résiduels. Selon cette étude, l'état actuel du site est compatible avec les usages constatés aujourd'hui et ceux prévus par le PLU de Frontignan (zone d'activité économique). Ce plan conclut à la nécessité : - de poursuivre la surveillance semestrielle de la qualité des eaux souterraines jusqu'au moins en 2016 - de poursuivre le suivi sur les eaux souterraines des épaisseurs de flottant résiduel, à une fréquence semestrielle, et d'écrémer les ouvrages le nécessitant - d'instaurer des mesures visant à conserver la mémoire de la pollution résiduelle. A l'issue de l'examen du plan de gestion, l'IIC de la DREAL Languedoc-Roussillon a émis des recommandations à destination des collectivités (municipalité de Frontignan et Communauté d'Agglomération Thau Agglo) en cas de réaménagement de la zone. Un démantèlement d'anciens ouvrages ayant servi au traitement effectué entre 2003 et 2008 (ouvrages sur lesquels aucune réalimentation en flottant n'a été observée) a été réalisé entre 2015 et 2016 : comblement des aiguilles de traitement et démantèlement des conduites associées.

Etat technique : Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
	Base BASOL	134 OO24 - I	http://basol.developpement-durable.gouv.fr /fiche.php?page=1&index_sp=34.0024

3 - Sélection du SIS

Critère de sélection : Terrains concernés à risques gérés

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde : 758746.0 , 6258087.0 (Lambert 93)

5 - Liste parcelles cadastrales

Code commune	Nom commune	Section	Parcelle	Date
34108	FRONTIGNAN	BP	2	14/06/2017

34108	FRONTIGNAN	BP	11	14/06/2017
34108	FRONTIGNAN	BP	45	14/06/2017
34108	FRONTIGNAN	BP	73	14/06/2017
34108	FRONTIGNAN	BR	32	14/06/2017
34108	FRONTIGNAN	BR	49	14/06/2017

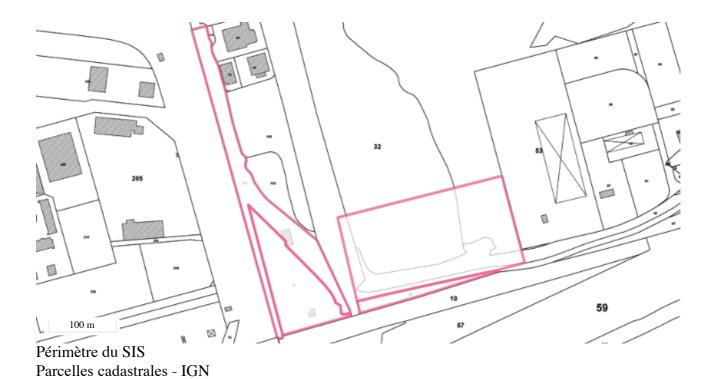
6 - Documents

7 - Cartographie dynamique



Périmètre du SIS Cartes IGN - IGN

Identifiant: 34SIS04053



Identifiant: 34SIS04053

Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant: 34SIS04049

Nom usuel : Agence EDF GDF SERVICES de Frontignan-Sète la Peyrade

Adresse: 18 avenue Célestin Arnaud

Lieu-dit : La Peyrade Département : HERAULT - 34

Commune FRONTIGNAN - 34108

principale:

Caractéristiques au 14/10/2010 Description du site : Le terrain situé avenue Célestin Arnaud à du SIS : Frontignan, au lieu-dit La Pevrade, d'une superficie d'environ 30000 m2, est situ

Frontignan, au lieu-dit La Peyrade, d'une superficie d'environ 30000 m2, est situé le long de la nationale n°8 au nord. Il a accueilli les installations d'une usine de fabrication de gaz à partir de la distillation de la houille qui a fonctionné de 1875 à 1957. L'arrivée du gaz naturel a entraîné la fermeture de l'usine. Actuellement, le site est occupé par des locaux techniques et des bureaux de l'agence EDF GDF SERVICES; un centre de loisirs géré par le comité d'entreprise est implanté au sudouest du site. Description qualitative : Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996. Le site de l'ancienne usine à gaz de Frontignan, au lieu-dit La Peyrade, est en classe 3 du protocole ce qui correspond à un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est faible. En raison d'un projet de réaménagement interne (extension de bâtiments), un diagnostic approfondi a été réalisé en 1996 par un bureau d'études à la demande de Gaz de France. L'ensemble des études a consisté à réaliser des recherches historique et documentaire, à rechercher les ouvrages enterrés et à caractériser le sol. Ce diagnostic a mis en évidence l'existence de deux anciennes cuves de stockage des goudrons. L'une était entièrement remblayée de gravats et l'autre contenait du goudron mélangé à des remblais. Les investigations de sols ont révélé quelques traces de goudron et de matières épurantes dans le sol, situées en profondeur et recouvertes d'une couverture de terre végétale ou de bitume, qui ne présentent pas de risque pour les personnes fréquentant le site. La réhabilitation du site a été réalisée fin 1998. Au total, 104 tonnes de goudrons et de terres souillées ont été éliminées en centre de traitement agréé. Une nappe est présente au droit du site : elle se situe à plus de 40 mètres de profondeur et est protégée par une couverture d'argile imperméable de plusieurs dizaines de mètres. Il n'y a donc pas de risque de transfert de pollution vers cette nappe. Par ailleurs, les captages pour l'alimentation en eau potable sont implantés en amont du site et à plusieurs kilomètres et ne peuvent donc être impactés. Un nettoyage complémentaire du site a été effectué en 2003; un rapport

de ces travaux a été transmis le 26 avril 2004 à l'inspection des installations classées. Gaz de France s'est engagé à réaliser (article 2 du protocole) un diagnostic initial en préalable à toute opération de vente, cession ou réaménagement. Les conditions de réhabilitation définies en accord avec les services de l'Inspection des installations classées, seront adaptées à la destination future du site. Conformément aux instructions du ministère chargé de l'environnement et au guide du BRGM sur l'élaboration des secteurs d'information sur les sols (SIS) , les terrains où ont été exploitées des anciennes usines à gaz doivent faire l'objet d'un SIS .

Etat technique : Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
	Base BASOL	134 (1011)	http://basol.developpement-durable.gouv.fr /fiche.php?page=1&index_sp=34.0017

3 - Sélection du SIS

Critère de sélection : Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde: 758801.0, 6258609.0 (Lambert 93)

5 - Liste parcelles cadastrales

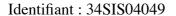
Code commune	Nom commune	Section	Parcelle	Date
34108	FRONTIGNAN	CY	14	16/09/2015
34108	FRONTIGNAN	CY	98	16/09/2015

6 - Documents

7 - Cartographie dynamique



Périmètre du SIS Cartes IGN - IGN





Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant: 34SIS04049

Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant: 34SIS04042

Nom usuel: ESSENCES ET CARBURANTS DE FRANCE

Adresse: D2

Lieu-dit : LA PEYRADE Département : HERAULT - 34

Commune FRONTIGNAN - 34108

principale:

Caractéristiques au 09/07/2018 Description du site : Le terrain en friche est situé en bordure de

du SIS:

l'étang de Thau. Le site construit entre 1930 et 1935 a été exploité pour des activités de stockage et de distribution d'alcools (jusqu'en 1960) puis de produits pétroliers de type essence avec ou sans plomb et gazoles. D'autres produits (engrais, xylène) ont également été stockés pour de courtes périodes. Description qualitative: Le risque est une contamination du sol par des hydrocarbures avec dérive possible vers l'étang de Thau (milieu naturel sensible). Les installations ont été démantelées en 1998 laissant en place les assises en béton des réservoirs et certains enrobés. Une évaluation simplifiée des risques a été demandée par la DRIRE et remise en juin 1999. Cette évaluation a été complétée par un projet de réhabilitation remis en janv. 2000. Un diagnostic approfondi des sols et une étude détaillée des risques (EDR) ont été demandés par la DRIRE le 30 mai 2001. Une EDR "pilote" a été suivie par le ministère en charge de l'écologie. Le diagnostic approfondi réalisé en avril 2003 confirme la pollution et la présence de flottants au centre du site. Cette pollution ne migrerait pas à l'extérieur du site. L'EDR a été transmise le 24/05/05. A la suite d'une réunion de présentation du 20/10/05, des solutions de réhabilitation du site ont été proposées. Différents rapports ont ensuite été transmis fin 2007. Les assises en béton des anciennes cuves (60 cm d'épaisseur) reposaient sur des pieux profonds de 11 m et étaient ancrés dans les marnes. Ces dalles de béton ont été enlevées durant le premier semestre 2008. Le chantier de dépollution a débuté en octobre 2008. Les étapes suivantes ont été réalisées : phase n° 1 : diagnostic préalable du site avec observations organoleptiques, coupes lithologiques, échantillonnages - phase n° 2 :création d'une barrière périphérique de surveillance en bordure sud et ouest du site en creusant une tranchée dans laquelle a été placée un massif poreux. Des puits d'observation ont été disposés au droit de la tranchée afin de vérifier toute arrivée éventuelle d'hydrocarbures en bordure de site. Dispositif complété par la mise en place de piézomètres - phase 3 : mise en place de 6 km de drains dans le terrain (entre 0,5 et 1,8 m de profondeur) - phase 4 : connexion des drains à des puits rejoignant l'unité de traitement - phase 5 : mise en place de l'unité de traitement - phase 6 : raccordement du système d'extraction au dispositif de traitement - phase 7 : Des éléments nutritifs (engrais) ont été épandus sur le terrain afin d'apporter les éléments essentiels au développement des colonies bactériennes présentes capables de dégrader les hydrocarbures - phase 8 : aération du sol qui a été décompacté - phase 9 : démarrage du traitement global de la nappe superficielle De juin à septembre 2010, une nouvelle phase de travaux de dépollution a été mises en oeuvre. Un nouveau rapport d'avancement du chantier a

été établi en septembre 2010. Il conclu notamment au fait que des mailles présentent toujours des concentrations supérieures aux objectifs et nécessitent de nouvelles adaptations aux techniques de traitement. En octobre 2010, les travaux se sont focalisés à pomper et à traiter les eaux des fouilles les plus chargées. De midécembre 2010 à août 2011, une nouvelle phase de traitement in-situ a été mise en œuvre. Une nouvelle visite du chantier a été effectuée le 15 juin 2011 par l'inspection des installations classées de la DREAL. En octobre 2011, des investigations de terrains ont été réalisées pour caractériser l'état du site. Celles-ci ont montré que des mailles présentaient toujours des concentrations supérieures aux objectifs. Des actions complémentaires ont été engagées en 2012 par TOTAL pour traiter ces mailles récalcitrantes. Elles ont consisté en la mise en place d'un landfarming in situ. Une visite de ce nouveau chantier a été réalisée le 19/07/2012 par l'inspection des IC. Des travaux complémentaires de réhabilitation ont été réalisés en périphérie extérieure du site, sur une petite bande de terres de 75 m² située sur le chemin de halage. Environ 85 m3 de terres impactées ont été excavées en 2016 et envoyées en filière de traitement autorisée (environ 1000 kg d'hydrocarbures retirés). Suite à la visite d'inspection du 26 janvier 2017 constatant que l'exploitant avait satisfait à ses obligations, un PV de récolement au sens de l'article R.512-39-3 a été établi le 30 juin 2017. Un AP instituant des servitudes d'utilité publique (SUP) a été pris le 18 avril 2018.

Etat technique : Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou

servitudes imposées ou en cours

Observations : Une partie du site se trouve en rive droite de la Voie d'eau Petit-Rhône (section

711-8) appartenant au domaine public fluvial (voies navigables de France).

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
HINDEAL INDIEC	Base BASOL	134 0005 - 1	http://basol.developpement-durable.gouv.fr /fiche.php?page=1&index_sp=34.0005

3 - Sélection du SIS

Critère de sélection : Terrains concernés à risques gérés

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde : 757002.0 , 6258594.0 (Lambert 93)

5 - Liste parcelles cadastrales

Code commune	Nom commune	Section	Parcelle	Date
34108	FRONTIGNAN	DK	8	27/06/2012
34108	FRONTIGNAN	DK	11	27/06/2012
34108	FRONTIGNAN	DK	12	27/06/2012

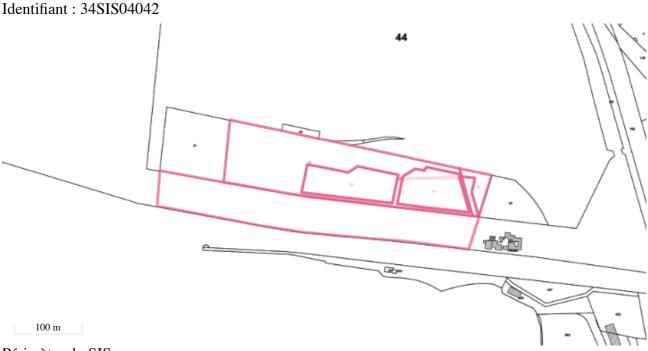
34108	FRONTIGNAN	DK	13	27/06/2012
34108	FRONTIGNAN	DK	17	27/06/2012

6 - Documents

7 - Cartographie dynamique



Périmètre du SIS Cartes IGN - IGN



Périmètre du SIS Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant: 34SIS04042

Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant: 34SIS04040

Nom usuel: Ancien étang de Frontignan

Adresse: Rue du Pré St Martin

Département : HERAULT - 34

FRONTIGNAN - 34108 Commune

principale:

du SIS:

Caractéristiques au 22/10/2008 Description du site : Il s'agit d'un terrain en friche en bordure de l'ancien étang de Frontignan remblayé avec des matériaux divers (du matériau

inerte aux ordures ménagères). Description qualitative : L'action de l'inspection des installations classées concernait l'emprise d'une ancienne activité industrielle comportant du transit de matériaux de récupération (SMTI). L'emprise SMTI a déposé le bilan en 1992. La majeure partie des déchets aurait été évacuée en 1993. Le site a fait l'objet de plusieurs visites par l'inspecteur des installations classées depuis 1994, sans relever la présence de déchets ou zone polluée en surface. En 1999, des analyses d'eau dans des forages riverains n'ont pas mis en évidence de pollution en lien avec les anciennes activités de la société SMTI. Suite à un diagnostic de sol réalisé en 2006 dans le cadre d'un projet immobilier, une pollution par des hydrocarbures a été identifiée (14 000 mg/kg) montrant la nécessité d'engager des études ou travaux préalablement à tout projet d'aménagement (cf. courrier du 21/05/2008 de la DRIRE au Préfet).

Etat technique : Site nécessitant des investigations supplémentaires

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
HINDEAL INDIES	Base BASOL	134 0003 - 1	http://basol.developpement-durable.gouv.fr /fiche.php?page=1&index sp=34.0003

3 - Sélection du SIS

Critère de sélection : Terrains concernés à risques gérés

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde : 760799.0, 6260349.0 (Lambert 93)

5 - Liste parcelles cadastrales

Code Nom commune Se	ection Parcelle Date
---------------------	----------------------

31/08/2018 à 16:00 1 sur 3

commune				
34108	FRONTIGNAN	BW	133	22/04/2015
34108	FRONTIGNAN	BW	386	22/04/2015
34108	FRONTIGNAN	BW	388	22/04/2015
34108	FRONTIGNAN	BW	389	22/04/2015

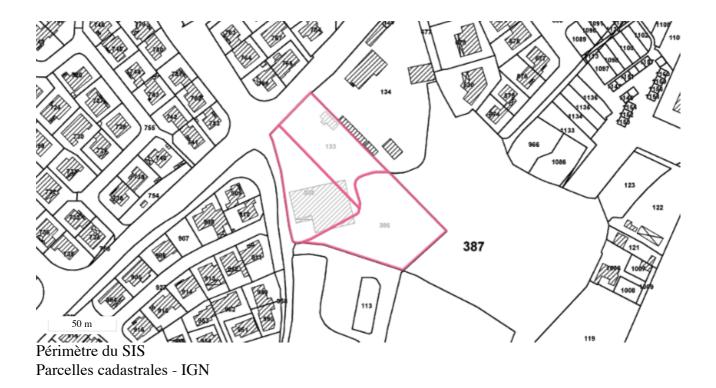
6 - Documents

7 - Cartographie dynamique



Périmètre du SIS Cartes IGN - IGN

Identifiant: 34SIS04040



Identifiant: 34SIS04040